

VAL'FUMIER AUVERGNE-RHONE-ALPES

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS - MAI 2021

Connaissances

www.ifce.fr

© M.Dholande / IFCE



Val'fumier
Valoriser le fumier équin



Fonds Éperon



SOMMAIRE

I. DECLINAISON DU PROGRAMME VAL'FUMIER EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

- 1) Constitution d'un groupe opérationnel territorial transversal
- 2) Calendrier de mise en œuvre

II. PROBLEMATIQUES ET SOLUTIONS DEPLOYEES PAR ET POUR LES PRODUCTEURS DE FUMIER

- 1) Résultats des enquêtes effectuées auprès des producteurs de fumier (enquête nationale dématérialisée et entretiens terrain)
- 2) Synthèse des réponses apportées et perspectives
- 3) Deux sujets spécifiques traités : conditions de travail et dispositifs d'aide

III. UN PANEL DE SOLUTIONS DE VALORISATION A ENTRETENIR ET ENRICHIR

- 1) Résultats des entretiens terrain effectués auprès de valorisateurs
- 2) Sensibilisation et mobilisation de réseaux régionaux
- 3) Intérêt confirmé d'un bureau ressources et des attentes fortes quant-a un outil type plateforme d'échange

DECLINAISON DU PROGRAMME VAL'FUMIER EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

Constitution d'un groupe opérationnel territorial (GOT) transversal

En juin 2019, sous l'impulsion de la Délégation Auvergne-Rhône-Alpes de l'IFCE, un groupe opérationnel territorial transversal a été créé afin de piloter la déclinaison du programme Val'fumier tout en tenant compte des spécificités et compétences régionales.

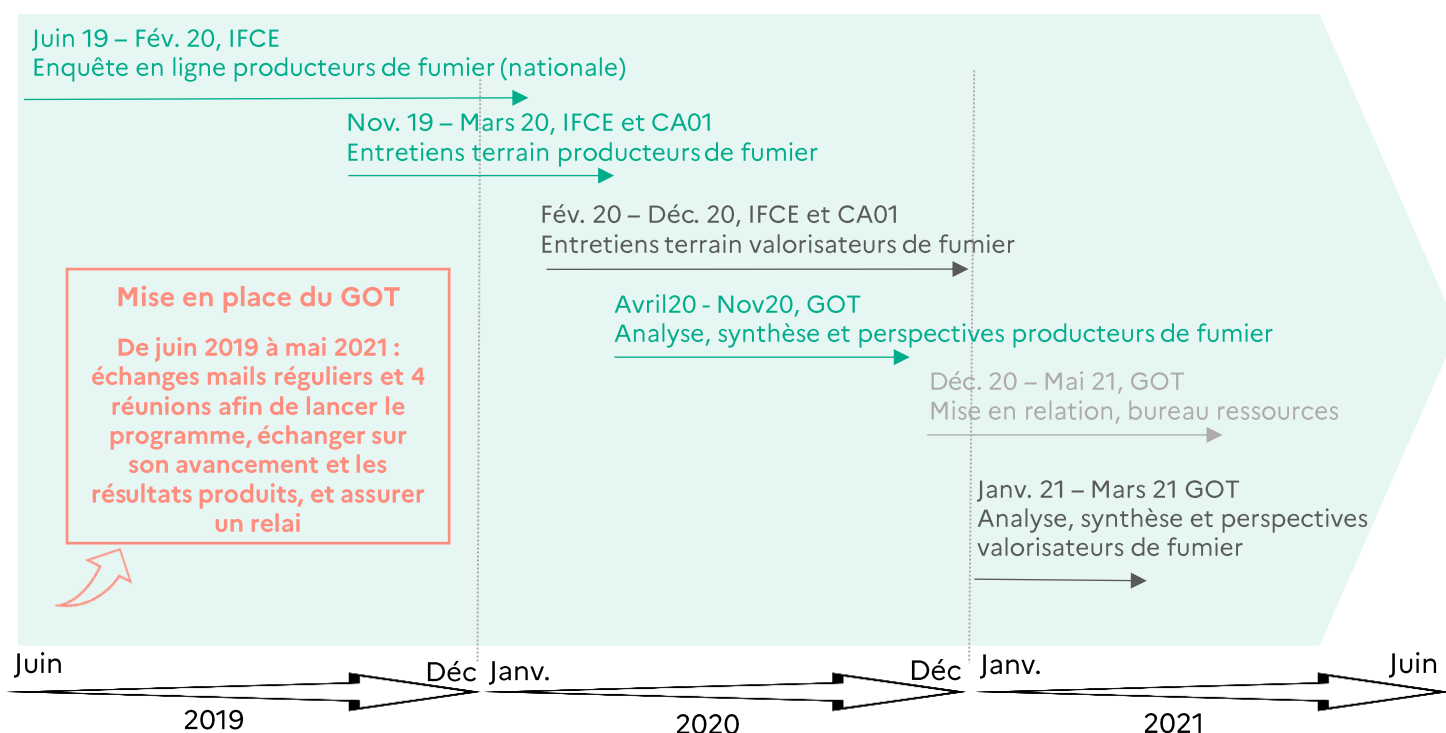
Ce groupe opérationnel territorial regroupait ainsi :

- I des structures représentatives de la filière équine, à savoir le Conseil de la filière cheval, le Comité de Filière équin (COFIL équin), l'Association régionale des syndicats d'éleveurs (ASECRA), ainsi que la représentation régionale de l'institut technique agricole dédié à la filière équine, l'IFCE,
- I des experts en énergies renouvelables et en valorisation de la biomasse, à savoir la DRAAF, la DREAL et l'ADEME,
- I la MSA afin d'explorer plus en détail les conditions de travail relatives à la gestion du fumier,
- I le Conseil régional, en charge de bon nombre de politiques liées aux énergies renouvelables et à la biomasse, et qui est également financeur d'un Plan Ambition Cheval dédié au développement de la filière équine,
- I et enfin les chambres d'agriculture afin d'avoir une vision agricole transversale.

La mise en œuvre des actions de terrain a été réalisée par la Délégation Auvergne-Rhône-Alpes de l'IFCE et la Chambre d'agriculture de l'Ain (CA01).

La coordination générale a été assurée par la Délégation Auvergne-Rhône-Alpes de l'IFCE.

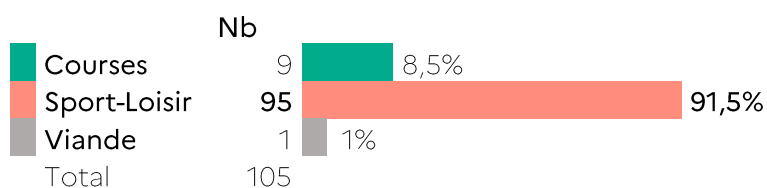
Calendrier de mise en œuvre :



PROBLEMATIQUES ET SOLUTIONS DEPLOYEES PAR ET POUR LES PRODUCTEURS DE FUMIER

Résultats des enquêtes effectuées auprès des producteurs de fumier (enquête nationale dématérialisée et entretiens terrain)

Analyse quantitative des 113 réponses de structures basées en Auvergne-Rhône-Alpes à l'enquête nationale dématérialisée :



Qui sont les répondants :

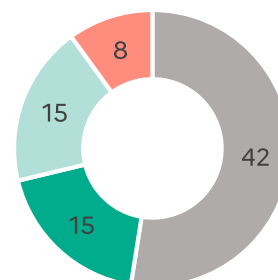
Le secteur sport-loisirs fortement représenté.

Des répondants majoritairement professionnels, et majoritairement installés en milieu rural.

Caractéristiques du fumier :

Types de litière : 73% utilisent de la paille et 39% du copeau.
Un fumier majoritairement souillé.

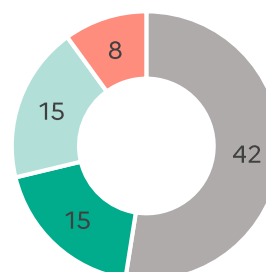
Très souillé, humide (fumier > paille)	21
Souillé (paille = fumier)	45
Peu souillé (Paille > fumier)	36
Pas souillé, très pailleux et sec (paille >> fumier)	11
Total	113



Sur l'évacuation :

38% curent quotidiennement et 32% 1 fois/semaine.
Seulement 22% des structures disposent d'un système mécanisé efficient.

Système non mécanisé car structures non adaptées	34
Système non mécanisé car coût trop important	33
Système mécanisé efficient	22
Système mécanisé non efficient	10
Autre	14
Total	113



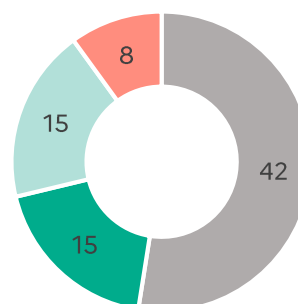
Sur la valorisation :

Plus de 50% valorisent à l'extérieur de la structure car ils ne disposent pas de surfaces d'épandage (49%) ou du matériel nécessaire (40%).

32% des structures parviennent à tirer profit de cette valorisation extérieure (à titre comparatif : 34% en Pays de la Loire-Centre Val de Loire, 25% au niveau national, 10% en Normandie).

Un problème ressort lié à la fréquence d'évacuation souvent très variable.

A l'extérieur de l'exploitation	55
Sur l'exploitation	25
Reste sur place sans valorisation	18
Sur l'exploitation et à l'extérieur	15
Total	113



En le donnant	42	52%
En payant pour qu'il soit évacué	15	19%
En l'échangeant	15	19%
En le vendant	8	10%
Total	80	

Analyse qualitative des 39 entretiens terrain réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes, en complémentarité de l'enquête nationale :

Sur l'organisation du travail propre à la gestion du fumier :

36 structures déclarent avoir une organisation du travail spécifique :

- I 14 ont une organisation majoritairement manuelle,
- I 9 bénéficient d'un système mécanisé efficace (structures relevant majoritairement des segments courses et écuries professionnelles),
- I 2 font intervenir des prestataires,
- I 2 mixent système mécanisé et intervention d'un prestataire.

Principaux risques rencontrés → postures pénibles, engins mécanisés et produits chimiques.

L'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) est peu répandue (en dehors des chaussures de sécurité) → manque d'habitude et gêne.

La cause de pénibilité la plus souvent évoquée est l'inadaptation des infrastructures.

Sur la valorisation du fumier :

Principales problématiques liées à la réglementation → stockage du fumier (disponibilité d'espace et coût), et contraintes d'épandage.

La quasi-totalité des structures rencontrées (38) a une solution de valorisation, mais des problématiques sont clairement identifiées : pour 19 → coût non négligeable, pour 8 → régularité et/ou pérennité de la solution.

> **Valorisation à l'extérieur** : 30 structures → dépendance vis-à-vis de tiers pour l'évacuation du fumier. Principales causes : manques de foncier, de temps, de moyens humains et/ou matériels, et de connaissances.

20 structures : épandage hors site	10 structures : compostage hors site
Accord tacite avec agriculteurs voisins. Principales problématiques : régularité de l'évacuation, pérennité, coût (11), stockage du fumier (benne).	Parité agriculteurs et entreprises spécifiques. Principale problématique : coût (6 dont 4 avec tiers = entreprise).

> **Valorisation sur site** : 8 structures valorisent sur site. Elles présentent des caractéristiques communes : foncier disponible, insertion territoriale, organisation spécifique du travail.

5 structures : compostage sur site	2 structures : épandent sur site	1 structure : ensachage et vente du fumier
Pratiques très variées (mélange de biomasses, et itinéraire technique) Utilisation du compost sur site et également à l'extérieur	SAU disponible Organisation du travail spécifique : moyens humains et matériels	Attrait particulier pour l'enjeu valorisation des effluents Organisation du travail très spécifique : pratiques

> **Focus sur le modèle économique** : 35 structures ont des échanges avec l'extérieur → 26 sans contrat et 9 avec (échange paille/foin contre fumier, ou valorisation assurée par une entreprise).

Échanges positifs 8 structures	Échanges neutres 9 structures	Échanges négatifs 18 structures
5 vendent à des agriculteurs et des particuliers, 3 pratiquent l'échange contre de la paille ou du foin.	Donnent leur fumier sans aucune contrepartie, mais pas de charge liée à l'évacuation.	Pour 15, évacuation facturée par un tiers, Pour 3, transport du fumier assumé par la structure

Synthèse des réponses apportées et perspectives

Les structures ayant participé aux enquêtes plébiscitent majoritairement la mise à disposition **d'informations techniques** concernant la gestion et la valorisation du fumier. Elles souhaiteraient également pouvoir bénéficier d'une **plateforme d'échanges** qui faciliterait la mise en relation et aiderait à cadrer les échanges. Cela devrait être chose faite d'ici fin 2021 avec le déploiement national de la plateforme créée en Pays de la Loire par les chambres d'agriculture et l'IFCE.

Grâce à l'analyse des réponses obtenues, **une liste de besoins et/ou souhaits des structures productrices de fumier a pu être établie**. Ces besoins sont classés ci-dessous en fonction des 3 grandes thématiques du projet Val'fumier :

> Améliorer la gestion du fumier et les conditions de travail liées à celle-ci :

- I Réduire la quantité de fumier produite en adaptant la méthode d'évacuation ou encore le type de litière utilisé (tout en maintenant le confort des équidés),
- I Améliorer les conditions de travail en développant la mécanisation des structures, et en recommandant ou en créant des EPI plus pratiques d'utilisation,
- I Accompagner le développement de la prestation de services.

> Améliorer les conditions de stockage du fumier :

- I Communiquer et sensibiliser sur la réglementation ainsi que sur les différents moyens de stockage existants,
- I Encourager financièrement la création d'ouvrage de stockage assurant la meilleure valorisation du fumier,
- I Optimiser l'organisation et la disposition des infrastructures équestres existantes et celles en création (valable pour l'amélioration du travail également).

> Améliorer la valorisation du fumier équin :

- I Connaître le panel de solutions existant, ainsi que les itinéraires techniques propres à chacune des solutions de valorisation,
- I Intégrer davantage la filière équine dans les stratégies de développement de la méthanisation,
- I Étudier, développer ou optimiser des solutions de valorisation collective (plateforme de compostage...),
- I S'intéresser aux coûts pratiqués par les entreprises valorisant la biomasse, en lien avec leur rentabilité,
- I Faciliter le développement des solutions de valorisation, la mise en relation producteurs/transformateurs, et en assurer la pérennité.

Plusieurs actions propres à la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont été mises en œuvre afin de répondre à ces besoins (voir également la synthèse nationale pour découvrir l'ensemble des actions mises en œuvre) :

- I Réalisation de **7 fiches retours d'expérience** et **2 vidéos** décrivant précisément des organisations différentes de structures équines dans la gestion et la valorisation de leur fumier équin,
- I Déploiement **d'actions spécifiques sur les conditions de travail et les dispositifs d'aide** détaillées dans la partie suivante.

Enfin, la mise en œuvre d'un **projet d'étude dédié aux alternatives à la paille pour la litière des équidés** est en cours de réflexion.

Deux sujets spécifiques traités : conditions de travail et dispositifs d'aide

En Auvergne-Rhône-Alpes, du fait de la participation de la MSA au groupe opérationnel territorial, une attention particulière a été portée sur les conditions de travail liées à la gestion du fumier. De ce fait, des questions spécifiques à l'organisation du travail ont été intégrées au questionnaire utilisé pour les entretiens terrain. Les réponses apportées, combinées aux compétences de la MSA, ont permis de créer une fiche technique dédiée à la santé et sécurité au travail dans le cadre de la gestion du fumier. Une vidéo sera également prochainement réalisée afin de faire la part belle au témoignage d'une structure engagée dans l'amélioration continue des conditions de travail. A noter enfin, que dans le prolongement du programme Val'fumier, la MSA est en train de réfléchir à la déclinaison d'une étude ergonomique propre à la filière équine.

S'agissant des possibilités de soutien financier permettant d'accompagner les projets d'investissement matériel et/ou de modification des infrastructures ayant un impact sur la gestion et la valorisation du fumier, des échanges ont eu lieu spécifiquement sur ce sujet au sein du groupe opérationnel territorial. Il en est ressorti des actions permettant aux structures équines d'émarger plus facilement aux dispositifs de la MSA, et les échanges se poursuivent avec le Conseil de la filière cheval et le Conseil Régional afin d'intégrer des dispositifs d'aide spécifiques à ces sujets dans le prochain Plan Ambition Cheval.

UN PANEL DE SOLUTIONS DE VALORISATION A ENTREtenir ET ENRICHIR

Résultats des entretiens terrain effectués auprès des valorisateurs

Typologie des 22 structures rencontrées :

- | 14 process en lien avec le compostage,
- | 6 process en lien avec la méthanisation,
- | 1 projet en lien avec la gazéification/méthanation,
- | et 1 projet en recherche de la solution adéquate.

Sur leur utilisation du fumier équin :

- | 18 structures utilisent ou comptent utiliser du fumier équin, contre 4 qui n'en utilisent pas (2 process compostage, 1 métha et 1 gazéification) car ils ne connaissent pas suffisamment les caractéristiques de ce fumier ou ils ont des doutes quant à l'approvisionnement ou la qualité.
- | Seules 3 structures rencontrées fonctionnent majoritairement avec du fumier équin.
- | Une majorité de structures (9/17) utilisent moins de 500 T de fumier équin par an (1 à 2 structures équines suffisent donc pour les approvisionner). Cela représente une toute petite part des intrants qu'elles traitent au global.
- | Sur les qualités attendues du fumier, 11 structures ont des attentes particulières. 2 qualités ressortent : la fraîcheur du fumier (1 semaine max) pour la méthanisation, et la propreté du fumier pour compostage et méthanisation (pas de ficelles, plastique, fers, cailloux...).

A l'opposé de la méthanisation, les plateformes de compostage seraient très intéressées de pouvoir récupérer du fumier ayant déjà un peu mûri sur les structures équines.

Sur le modèle économique des échanges, dans 10 cas sur 18 l'échange apparaît « **avantageux** » pour le producteur de fumier :

- I 4 structures achètent le fumier,
- I 2 le récupèrent gratuitement et prennent en charge le transport,
- I 4 proposent un échange (compost, digestat ou paille/foin contre fumier) dont 3 qui prennent également en charge le transport.

Sensibilisation et mobilisation de réseaux régionaux

La mobilisation de réseaux est vite apparue comme primordiale afin de diffuser le plus largement possible des informations tant sur l'organisation de la filière équine que sur les caractéristiques du fumier. En Auvergne-Rhône-Alpes, 7 réseaux ont été sensibilisés et mobilisés :

- I **Agriculture biologique – Contact avec le Pôle Bio du Massif Central et ABioDoc** : un nouveau règlement européen sur l'AB sera appliqué en janvier 2022 (repoussé d'un an avec la crise sanitaire). Cette nouvelle réglementation revient sur la notion « d'élevage industriel » dont les effluents ne pourront plus être utilisés en agriculture biologique, cela concerne exclusivement les élevages en cage ou sur caillebotis des porcs et poulets. Ainsi le fumier de cheval composté ou non, normé ou non, est utilisable en agriculture biologique quel que soit le mode d'élevage, quel que soit le type de litière utilisée, la litière n'a pas besoin d'être ni issue d'agriculture bio, ni d'être sans OGM. Cela présage d'opportunités intéressantes.
- I **La coopération agricole – Contact avec OXYANE et la FR CUMA** : Environ 1 600 CUMA en AuRA (Cf le site mycumalink qui recense toutes les CUMA existantes) ; une douzaine disposent de retourneurs d'andains. Une plaquette spécifique au compostage existe, elle a été diffusée aux structures ayant participées à Val'fumier. Les CUMA se créent sur base de circonscriptions territoriales (communes, cantons...) plus que sur base d'une production spécialisée. Elles sont principalement orientées polyculture élevage. 1 seule condition pour adhérer qui est d'avoir le statut d'agriculteur ; donc aucune contrindication à l'adhésion de structures équines.
- I **Les réseaux grandes cultures et énergie des chambres d'agriculture** : L'échange avec le réseau énergie a notamment permis de se rendre compte que le fumier équin est très rarement considéré comme intrant dans les études d'opportunité pour la méthanisation. La présentation du programme et de ses objectifs a remis en avant cet effluent et ses intérêts dans le cadre notamment de la méthanisation (régularité d'approvisionnement, maillage territorial des structures équines...).
- I **Le cluster herbe du Massif Central** : Une présentation du programme Val'fumier a été réalisée devant le Conseil scientifique et technique du cluster le 8 décembre 2020. Cette présentation a permis de sensibiliser l'ensemble des membres du conseil scientifique et technique (ARVALIS, le réseau CIVAM, le Conservatoire Botanique National du MC, le CORAM, l'IDELE, Interbev AuRA...), de faire des liens avec d'autres projets de recherche, et d'obtenir des contacts pour la mise en œuvre ou la diffusion des résultats du programme.



Intérêt confirmé d'un bureau ressources et des attentes fortes relatives à un outil type plateforme d'échanges dématérialisée

Sont détaillées ci-dessous quelques-unes des **attentes exprimées par les valorisateurs auxquelles plusieurs productions du programme Val'fumier ont apportées des réponses** (cf document récapitulatif national) :

- I Aider les producteurs à mieux stocker leur fumier et faire en sorte qu'il reste « propre »,
- I Trouver davantage de débouchés aux produits d'amendement créés à base de fumier équin et communiquer davantage sur les qualités fertilisantes du compost de fumier de cheval,
- I Etablir une liste des structures productrices de fumier équin, faciliter la mise en relation,
- I Inciter les structures équines à initier un process de compostage sur site,
- I Aider à définir et mieux caractériser les intérêts du fumier équin pour la méthanisation,
- I Informer sur l'intérêt d'utiliser le compost produit à base de fumier équin en agriculture biologique.

On constate à la lecture de ces attentes l'intérêt non seulement de maintenir un bureau ressources régional composé d'acteurs du groupe opérationnel territorial, mais également de déployer le plus rapidement possible une plateforme d'échanges dématérialisée. Nous sommes, sur ce dernier point, en attente du déploiement national de la plateforme créée en Pays de la Loire grâce à un partenariat IFCE-Chambre d'agriculture.

Le bureau ressources régional a notamment permis jusqu'à maintenant de :

- répondre à plus d'une quarantaine de demandes d'informations de structures équines relatives à la gestion et la valorisation du fumier équin,
- participer à une étude d'opportunité pour la création d'une unité de méthanisation afin que le gisement en fumier équin soit pris en compte,
- de répondre à des demandes spécifiques (organisation de la filière, caractéristiques du fumier, gisement...) d'entreprises souhaitant utiliser du fumier équin.

Agir pour la filière équine de demain



www.ifce.fr

Contact régional :

Mélanie CONRAUD, Ingénieure de projets
IFCE - Délégation Auvergne-Rhône-Alpes
melanie.conraud@ifce.fr
06 12 95 78 48
